



LE RÉSEAU DES GUIDES COMPOSTEURS DU DÉPARTEMENT DE L' AISNE

Conseil général de l'Aisne – CPIE des Pays de l'Aisne

Les enjeux de la création du réseau

Le réseau de guides composteurs du département de l'Aisne est inscrit comme l'une des actions du plan départemental de prévention des déchets, engagé depuis juin 2008. Cette action, dont l'objectif général est de contribuer à la réduction des déchets en apportant aux usagers des conseils et un appui technique pour leur permettre de développer la pratique du compostage à domicile, a été concrètement engagée au 4ème trimestre 2008, avec pour objectifs spécifiques :

- constituer un réseau de 100 guides composteurs dans le département en deux ans,
- organiser des sessions de formations et des réunions d'échanges pour animer et développer le réseau.

La mise en place du réseau

La structuration du réseau a été réalisée en engageant en parallèle deux démarches complémentaires :

- le lancement d'un appel à volontaires, par l'intermédiaire d'un encart dans la publication bimestrielle du Conseil général, du site Internet et par un relais assuré par les collectivités en compétence sur la gestion des déchets,
- la désignation d'un opérateur pour réaliser la formation des guides composteurs et l'accompagnement du réseau.

Sur 50 personnes initialement intéressées, ayant répondu à l'appel à volontaires, 39 se sont finalement aujourd'hui engagées à devenir guides composteurs (répartis non uniformément sur l'ensemble du département). Il leur a été proposé de suivre une formation, sur une période de 3 jours non consécutifs, et organisée de la manière suivante, en alternant phases théoriques et manipulations pratiques :

- 2 jours sur les techniques de compostage,

- 1 jour sur la communication et les initiatives visant à promouvoir la pratique du compostage sur leur territoire.

A l'issue de cette formation, le certificat « guide composteur » est décerné à ces volontaires.

4 sessions de formation ont été organisées sur 3 sites différents, au nord, au centre et au sud du département. Une nouvelle session est prévue début juin 2010. A l'occasion de ces formations, les guides composteurs ont reçu des outils documentaires.





Le CPIE des Pays de l'Aisne a été désigné comme opérateur, dans le cadre d'une procédure de marché public, pour porter la mission de conception et d'organisation de la formation (lot 1, sur 24 mois) et d'accompagnement (lot 2, sur 36 mois) des guides composteurs.

Le fonctionnement du réseau

La dynamique de réseau est aujourd'hui entretenue par le CPIE chargé de la mission d'accompagnement et d'animation pour une période de 36 mois. Son intervention auprès des guides composteurs se concrétise par :

- un appui technique (des conseils pratiques...) fourni à la demande aux guides qui portent des initiatives sur leur territoire : participation à des manifestations locales sur la thématique du jardinage, installation d'une aire de compostage dans les jardins familiaux, participation à une réunion organisée par la collectivité sur le thème du compostage..., l'essentiel de l'activité des guides portant cependant sur des réponses à des sollicitations téléphoniques d'usagers ou des visites à domicile pour diagnostiquer et améliorer le processus de compostage,
- l'organisation d'un espace d'échange, qui se décline au travers :
 - d'une lettre d'information trimestrielle élaborée par le CPIE (diffusée aux guides, aux collectivités en compétence sur la collecte des déchets, aux associations environnementales...),
 - de rencontres régulières, de 3 types : réunions événementielles autour de la remise des certificats (avec présentation des outils du réseau, mise en avant des expériences réalisées), rencontres annuelles (visant à tisser des liens, à partager des expériences et à développer les connaissances des membres du réseau), réunions de travail de préparation des manifestations locales (le CPIE tient à jour une liste des manifestations auxquelles les guides peuvent participer, et se charge de la logistique des outils).
- l'évaluation du programme par l'intermédiaire d'un questionnaire, administré chaque trimestre auprès des guides composteurs du réseau.

L'animation du réseau repose également sur le Conseil général qui apporte un soutien ponctuel aux guides composteurs à l'occasion de réunions thématiques et qui a élaboré des supports de communication (guide du compostage, exposition de planches explicatives...) mis à disposition.

Le fonctionnement en réseau mis en place dans le département apporte aux guides composteurs :

- la possibilité d'échanges d'expériences réguliers, qui entretiennent la motivation des volontaires,
- des interlocuteurs dédiés et permanents, garantissant un suivi durable de leur engagement.

L'impact est également positif pour le territoire. Le réseau permet une meilleure identification avec une présence facilitée, et davantage de moyens, sur des manifestations locales.

Le bilan et les perspectives

A ce stade du programme, le bilan est globalement satisfaisant :

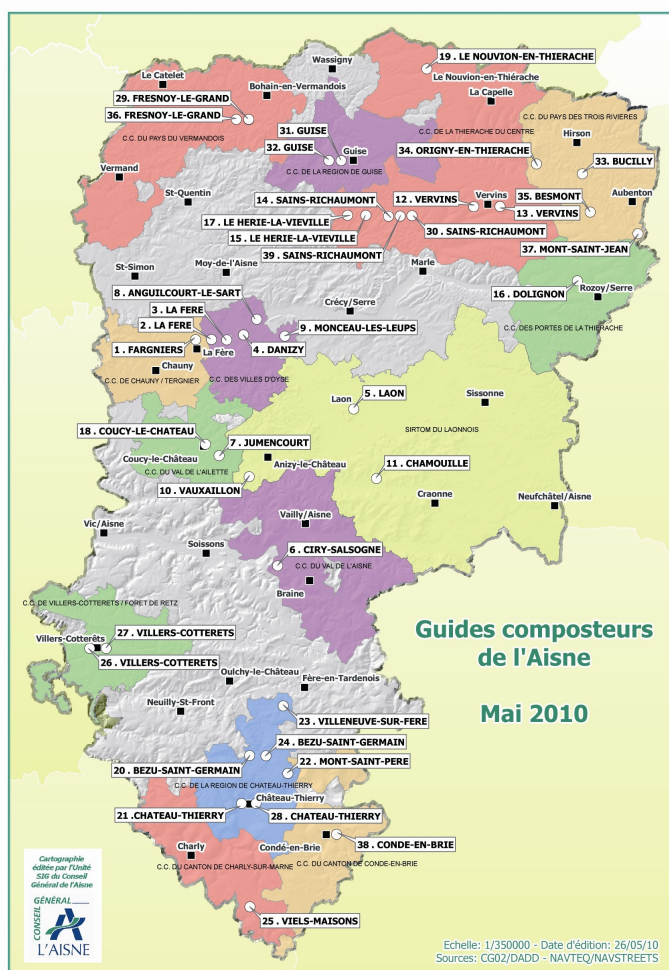
- les retours des usagers sont globalement positifs (même s'il est difficile de mesurer quantitativement l'impact sur la pratique du compostage domestique et la réduction des déchets qu'elle induit) : on estime que 200 personnes ont été sensibilisées en 2009 à l'occasion de 6 manifestations locales,
- les guides composteurs sont confortés dans leur engagement (aucun désistement des personnes ayant suivi la formation), même si les degrés d'implication varient d'une personne à l'autre, pour une activité entièrement bénévole,



- les collectivités locales en compétence sur la gestion des déchets en bénéficient directement. Le lien avec les collectivités est souvent déterminant pour l'implication du guide composteur (coordination de son intervention avec la campagne de distribution de composteurs...). Les situations sont toutefois assez hétérogènes sur le département, du fait de collectivités plus ou moins porteuses de démarches volontaristes sur le compostage domestique.

Toutefois, le réseau a encore besoin de se développer :

- la panoplie des outils pédagogiques pourrait encore être complétée (mini-composteur de démonstration...),
- la couverture territoriale est encore incomplète et l'objectif des 100 guides composteurs à l'échelle du département n'est pas encore atteint.



Contacts

Corinne COUSIN, Chargée de mission déchets ménagers et prévention, Direction Aménagement et Développement Durable, Conseil Général de l'Aisne

Tél. : 03 23 24 86 96 – ccousin@cg02.fr - Rue Paul Doumer 02013 LAON Cedex

Stéphanie CORMIER, Chargée de mission environnement, CPIE des Pays de l'Aisne

Tél. : 03 23 80 03 03 – scormier@cpie-aisne.com – 33, Rue des Victimes de Comportet 02000 MERLIEUX ET FOUQUEROLLES